Foire aux questions

Oubli du mot de passe

Q: En cas d'oubli de mon mot de passe, est-il possible de le recevoir par mail ?

R: Non, pour une sécurité maximal du site, le mot de passe a été crypté dans la base de donnée. Lorsque vous insérez votre mot de passe au moment de l'authentification, il subit le même traitement et est comparé à “l'empreinte” stockée sur le serveur pour valider votre session, et vos droits sur le programme.
La méthode utilisé est irréversible et comporte environ 400 sextillions (4.10^{38}) de combinaisons, ce qui laisse très peu de chance de retrouver votre mot de passe.

Droits des utilisateurs

Q: Comment sont défini les droits d'accès au logiciel.

R: Le système fonctionne par un système de profils modulables appliqué à chaque utilisateur.

Les profils sont réalisés en combinant les différentes fonctions du logiciel.
l'administrateur défini les droits de chaque profil indépendamment en utilisant les options prédéfinis.

Les élèves fonctionnent suivant un profil unique, non modifiable.

Fonction	**Droits**
Enseignant	Accès au tableaux des classes. Rédaction des ordres de mission. Peut basculer en mode élève. Peut insérer des absences en stage. Peut modifier les coordonnées des élèves
Administration sans pouvoirs	Pouvoir identique aux professeurs, Permet simplement d'affiner les rôles dans les équipes.
Lecteur des statistiques	Peut lire les journaux de connexion, Peut suivre les conventions en “masse”, Peut lire les statistiques.
Gestionnaire des élèves	Peut modifier complètement les fiches élèves.
Gestionnaire d'entreprise	Peut entrer ou modifier les données des entreprises dans la base.
Rédacteur de convention	Peut gérer complètement les stages. Ce profil peut rédiger les conventions de stage
Profil invisible	Fait disparaitre les utilisateurs du tableaux des enseignants
Administrateur	Peut gérer les paramètres des classes. Peut définir les dates des stages. Peut exporter des données vers des fichiers CSV.

Fonction	Droits
Super Admin	Ce compte est défini lors de la mise en place du logiciel, 1 seul compte par établissement Peux définir les structures. Peux importer les données “en masse”. Peux détruire la base de l'établissement en quelques clics …

Les élèves peuvent :

- Visualiser leur profil
- Éditer leur fiche d'acceptation
- Tester leurs horaires
- Éditer la liste des entreprises spécifique a leur formation

From:
https://aide.pfmp.fr/wiki/ - **PFMP**

Permanent link:
https://aide.pfmp.fr/wiki/doku.php?id=foire_aux_questions&rev=1489318574

Last update: **2017/03/12 12:36**